



Information au personnel

Suite à la rencontre avec le Président de la Région AUVERGNE

Nous avons rencontré le Président Souchon le 23 juillet 2010 pour lui soumettre une série de questions sur le devenir de l'AFPA en Auvergne.

Voici les points abordés par la délégation et les réponses du Président.

- **Dans un premier temps nous lui faisons part de la forte inquiétude des salariés de l'AFPA**
 - o Budget 2010, déficit prévisionnel de 3 à 4 M€ sur un chiffre d'affaire de 25 M€ avec le risque pour l'emploi à l'AFPA (- 10 emplois) nous l'informons que l'AFPA Auvergne a perdu en trois ans 32 emplois.
- **Sur les appels d'offres :**
 - o Le problème des appels d'offres au coup par coup (Pas de visibilité pour l'avenir des plateaux techniques)
 - o Manque d'appels d'offres sur les formations qualifiantes/diplômantes (cœur de métier de l'AFPA)
 - o Le problème du recrutement des stagiaires d'autres régions (flux migratoire)
 - o Le problème des lots COTEF et des délais de réponse trop court

Les réponses faites par le Président Mr Souchon.

- Concernant le budget le Président nous précise à la fin juin 5,4 M€ ont été attribués à l'AFPA soit 25 % du budget de la formation professionnelle alors qu'en 2009 à la même date 44 % était alloué.
- L'emploi à l'AFPA n'est pas directement de sa responsabilité, voir avec l'état ce sont les conséquences de ses décisions.

- **Sur les appels d'offres :**

- La région reste sur la notion d'appel d'offre avec des contraintes de territorialité d'où la logique des COTEF.
 - La Région souhaite que l'AFPA s'adapte aux nouveaux emplois et services entre autre en « verdissant » les métiers.
 - Les appels d'offres sont lancés en fonction des besoins économiques et ces besoins ne concernent pas forcément des formations qualifiantes, mais le Président s'interroge sur les remontées réelles notamment par les chambres consulaires.
- En ce qui concerne le flux migratoire le Président nous informe qu'un accord de réciprocité est mis en place au sein de l'ARF sur le financement des flux de stagiaire inter région.
- Pour l'année 2011 et dès septembre les appels d'offres seront définis par grands secteurs d'activité sur un volume plus conséquent ce qui donnera de la lisibilité sur la durée de l'accord cadre 2011-2013.
- Mise en place dès septembre d'actions de formations expérimentales financées par subvention, de nouveaux produits verront le jour tel que : Le contrat de continuité professionnel (Fusion du CTP et CRP).

Le Président nous fait part de critiques envers l'AFPA :

- Non-respect des dates de démarrage d'action de formation.
- La qualité des dossiers administratifs est inférieure à celles des autres prestataires.
- Des tarifs différents entre les dossiers individuels et les dossiers collectifs.

En fin d'entretien le Président nous met en garde sur les difficultés à venir suite à la perte des ressources de la région qui s'élèveront à moins 50 M€ pour 2011, il y aura des impacts sur tous les budgets notamment celui de la formation.

En conclusion :

Cette rencontre conforte malheureusement nos inquiétudes sur le financement des actions de formations qualifiantes par le Conseil Régional, malgré la mise en place d'action expérimentale en septembre.

A la suite de cette rencontre nous avons décidé de poursuivre notre action auprès du Conseil Régional en rencontrant tous les groupes politiques du conseil régional et les élus en lien avec la formation professionnelle.